

Respect des croyances

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

journal, si elle diffère de la sienne propre, ne pèse pas lourd dans la balance de sa pédagogie jugeote. D'ailleurs, il ne cache pas ses actes et, le soir, à la *Croix fédérale*, en dépit du syndic silencieux et de l'assesseur, très discipliné en politique, il explique son vote et le soutient. Les gros bonnets branlent la tête. Ils n'osent pas le contredire. Ils n'osent l'appuyer. Ils le trouvent audacieux et se demandent si, en haut lieu, cette indépendance, intermittente et occasionnelle, ne paraît pas légèrement subversive.

Par exemple, une circonstance de sa vie civile, où M. le régent devient, à son tour, silencieux et prudent, c'est lorsqu'il s'agit d'élire un concitoyen à quelque fonction constitutionnelle. Il garde alors son secret pour lui. Il redevient le paysan vaudois circonspect et rusé. Il ne dit mot. Il écoute. Il approuve l'éloge du candidat radical; il sourit à l'éloge du candidat libéral. Il parle par sous-entendus.

- Oui.
- C'est bien sûr.
- Evidemment.
- Un excellent homme.
- Travailleur.
- Feraît un bon député.

Et puis, comme conclusion, il pense; « Le crayon aura le dernier mot », et il sait depuis longtemps quel nom ce crayon biffera sur la liste ou écrira en marge. D'ailleurs, ses amis le suivent. Ils comprennent à demi-mot et je me suis laissé dire que cette tactique paisible amenait au candidat par lui préconisé et dont il ne parle guère, un nombre d'électeurs plus considérable que la faconde bruyante de l'assesseur.

M. le régent est-il aimé de ses élèves? Je le crois. Dans tous les cas, il en est craint. Non qu'il soit brutal, mais il a gardé de ses débuts l'habitude de réprimer un peu rudement les tentatives d'insolente émancipation et les paresseuses en apparence incurables. Une taloche de temps en temps impose quelque respect à la gent écolière, laquelle, à notre époque, semble, peu à peu, perdre ce sentiment. Ou bien il secoue par le bras l'élève récalcitrant. C'est ce que le fils au syndic appelle « faire au prunier ». Ce sont là, d'ailleurs, tous les « gestes » que se permet M. Raidillon. Personne ne songe à s'en plaindre, car ce vieux régent, auquel les méthodes éducatrices modernes inspirent quelque dédain, fait d'excellents élèves. Il n'a pas adopté la méthode de certains instituteurs qui « poussent » les uns et laissent les autres mijoter à leurs places comme une daube dans le caquelon.

— Vois-tu, me disait-il un jour en buvant demi de vieux au *Laboureur*, vois-tu, quand on me parle d'égalité sociale, je réponds: inégalité d'instruction, voilà la cause. Entends-moi. Il ne s'agit pas de lancer tous ces gaillards (il désignait ses élèves se bousculant sur la place devant la pinte) dans les hautes études. Ah! non! mais simplement d'arriver à leur donner à tous, sauf des différences causées par les intelligences, une instruction primaire à peu près égale. Et c'est pourquoi je m'occupe de tous sans distinction. Au contraire, « poussons » les moindres, car les capables n'ont pas besoin d'être poussés, ils vont seuls, ils ne demandent qu'à être guidés. C'est une bicyclette à la descente; pas besoin de pédaler; diriger, tout simplement. Voilà ma méthode: aider les faibles, conduire les forts... Qu'en dis-tu?

Je n'ai rien dit, mais j'ai pensé:

— Pour un homme qui déteste les socialistes, notre régent a des idées bien égalitaires. On ne saurait trop l'en féliciter.

LE PÈRE GRISE.

Ça mousse! — Samedi dernier, nous annoncions que le fonds du *Monument Juste Olivier* s'était augmenté de deux dons, qui en portaient à fr. 878 le montant. Dès lors, nous avons encore reçu:

Produit d'une collecte faite, sur l'initiative de M. le pasteur Béranger, à l'issue de l'intéressante conférence donnée, dimanche, à Mézières, par MM. Savary et Tissot, instituteurs, avec le concours de la société de chant « L'Espérance ». . . Fr. 45 —
De M. Gétaz, rédacteur de la *Feuille d'Avis de Vevey* . . . » 5 —
De Mme Sutter-Mercier, Lausanne . . . » 5 —
De M. Elie Jaccard, Lausanne . . . » 5 —

Total . . . Fr. 60 —

Le montant du fonds atteint donc actuellement fr. 938.

Encore un petit effort pour arriver à mille francs. Le premier mille trouvé, les autres viendront tout seuls. C'est toujours comme ça.

Le comité du *Monument Juste Olivier* est constitué. Il se réunira très prochainement et arrêtera la liste définitive de ses membres. Nous la publierons en temps et lieu.

Evocation.

Quand l'hiver nous emprisonne
Auprès du feu qu'on tisonne,
Lorsqu'il neige et que le vent
S'essouffle à vouloir éteindre
Sur la vitre qu'il fait geindre
Son reflet doux et vivant,

Qu'on est bien, devant la braise
A rêver, tout à son aise,
Les yeux à demi fermés!
Pendant que le corps sommeille,
L'âme fuit, légère abeille,
Vers les souvenirs aimés.

C'est alors qu'on se rappelle
Combien la montagne est belle
Sous le ciel bleu de l'été;
Dans la flamme qui voltige
On voit passer, ô prodige!
Tout un monde regretté:

Des vallons et des prairies,
De longues pentes fleuries,
Jusqu'au bord des frais ruisseaux,
Des chalets dans la verdure,
Des sapins, sombre parure,
Autour des rians coteaux.

C'est un vaste pâturage
En plein soleil, sans ombrage,
Avec des fleurs à foison
Et de grands troupeaux de vaches,
Egrenés comme des taches
Sur le velours du gazon.

Plus haut, le glacier déroule,
Fleuve de cristal, sa houle
De replis et de ressauts,
Ses larges vagues de glace
Soulevant, de place en place,
Des rochers comme vaisseaux!

Ce sont encor les ravines,
Les éboulis, ces ruines,
Au pied des escarpements,
Et les « tours » et les « murailles »,
Eternels champs de batailles
De l'Alpe et des éléments;

Les arêtes découpées
Qui de leurs dents, ces épées,
Menacent, monstres en rangs,
Les nuages, ces chimères,
Dont les formes éphémères
Passent en troupeaux errants.

C'est enfin la splendeur même
De la montagne qu'on aime:
Les neiges de son front pur,
La cime fière et tranquille
Qui surgit, blanche presque
De la Terre dans l'Azur!

T. RITTENER.

Respect des croyances. — Dans une ville de la Suisse où les deux communions sont chrétiennement établies — raconte le doyen

Bridel — un curé disait à un ministre réformé:

— Monsieur le pasteur, j'ai à me plaindre de vous.

— Et de quoi, je vous prie?

— Vous ne me saluez jamais quand je vous rencontre dans la rue.

— Mais en vous saluant, monsieur le curé je vous désobéirais.

— Comment donc?

— En chaire et dans la conversation, ne nous avez-vous pas dit cent fois: Hors de l'Eglise point de salut?

Vingt pour un. — Une femme des Alpes vaudoises — c'est encore une anecdote du bon doyen — vint chez le pasteur de la paroisse se plaindre de son mari. Elle lui exposa très longuement tous ses griefs.

Le pasteur exhorta la brave femme au support mutuel, sans lequel point de paix dans le ménage. « D'ailleurs, ajouta-t-il, ne savez-vous pas que les deux ne seront qu'un.

— Ah! mon révérend pasteur, je voudrais que vous nous entendissiez, quand nous nous querellons, mon homme et moi; vous croiriez que nous sommes vingt.

Encore quatre. — Les représentations données jusqu'ici par *La Muse* ont confirmé tout le bien que, d'avance, on disait du *Morgarten* de Virgile Rossel, des décors de Turrian et de l'interprétation.

D'abord, la pièce n'est pas longue, qualité rare, autant que précieuse. Si l'action y manque un peu, c'est la faute du sujet et non de l'auteur, qui a compensé ce défaut par un souffle poétique élevé et puissant, auquel cèdent les moins enthousiastes.

Les décors sont fort beaux. Des professionnels y trouveront peut-être sujet à quelques critiques de détail, mais la conception générale nous en paraît des plus heureuses. L'impressionisme en peinture, si discuté ailleurs, est, au théâtre, d'un effet tout autre. Dans *Morgarten*, les décors de Turrian font corps avec l'action.

L'interprétation est, de l'avis de tous, excellente. Les amateurs consciencieux que possède *La Muse* ont été très applaudis. Il faut citer tout particulièrement MM. Morax et Huguenin, qui remplissent, de façon remarquable, les deux rôles principaux.

Les quatre dernières représentations auront lieu aujourd'hui, samedi, et demain, dimanche, en matinée et le soir.

Ne vo trompâ pas, assebin.

N'è pas rein que per tsi no que lè pridzo n'sant pas adi pliein de mondo quemet on fornet que l'è bourâ de bou ein hivè quand l'è cramene défro. Dite-vâi rein et accutâde stasse.

Louis à Grand ètâi z'u apprenêdre à talema tsi dein lo fin fond dâi z'Allemagne, pè Munchanstin que crâyo. Sa mère, que l'ire onne bin brava dzein, lài avâi de, devant de lài ni son baluchon.

— Dis-vâi, Louis, te t'èin va rido lilein, t'è faut mè djurâ que t'âodri à lo pridzo tote lè de meindze.

Et lo valet lài djurâ cosse, vo sède, quemet on djurâvè lè z'autro coup, quand on ire oncore dâi z'ècouli: « Crâi de bou, crâi de fè. Se di dâi dzantie, vè ein einfè. »

Mode dan po lè z'Allemagne ein tchurleim on bocon, cà l'avâi poaire de s'èinnouyi gros. Quand fu lè, la demeindze matin, demande à sa maitra iò sè tegnâi lo pridzo, que l'avâi promet à la mère de lài allâ et que voliâve pas manquâ, quand bin l'ire su de ne lài pas com preindre pipetta.

— Lài a min de moti (église) dein noutro velâdzo, se lài fâ la fenna ein faux-roman, po cein que l'avâi z'u assebin apprâi lo français pè Basseindze, de la Julie de la Pousta, lo pridzo sè tint dein on pâilo que l'è avau lo velâdzo. Te n'a rein qu'à preindre ci seindâ et